Syndicat National FORCE OUVRIERE des Lycées et Collèges
6, rue Gaston Lauriau 93 513 Montreuil Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44 – Fax : 01 56 93 22 42

Que cache la consultation ministérielle sur les projets de programme de CPGE ?

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche soumet actuellement à consultation les projets de programme de première année de CPGE. Pour le ministère cette rénovation est liée à la réforme du lycée entrée en vigueur en 2010 qui « *a entraîné une modification importante des programmes et des approches. Elle est l'occasion d'une mise à jour des contenus de formation et d'une mise en avant des compétences à acquérir qui avaient été pour beaucoup d'entre eux mis au point il y a de nombreuses années* ».

Les intentions du ministère sont donc sans ambiguïté : il s'agit bien d'étendre la réforme du lycée aux CPGE !

Le bilan après deux années de réforme du lycée est accablant : réduction des horaires d'enseignement disciplinaire (notamment scientifiques, horaire réduit à 4 heures en mathématiques en 1ères S), affaissement généralisé des connaissances, introduction de l'évaluation par compétences, dévalorisation de l'écrit par rapport à l'oral, diminution de la place du raisonnement et de la démonstration dans les programmes, appel incantatoire à l'interdisciplinarité comme prétexte à ne plus enseigner les disciplines, désorganisation des établissements…

Le ministère a beau jeu de rassurer les professeurs des CPGE en indiquant qu' « *il s'agit d'une adaptation et non d'une refonte des programmes, que les grands équilibres disciplinaires et les horaires sont maintenus* ». La première des mesures à prendre ne serait-elle pas de rétablir les horaires d'enseignement en mathématiques dans le secondaire, et donc de revenir sur la réforme du lycée ?

Les CPGE, qui font régulièrement depuis quelques années l'objet de campagnes de dénigrement, elles seraient élitistes, reproductrices des inégalités sociales, inhumaines… coûtent cher du fait d'un taux d'encadrement élevé par des professeurs dont la charge de travail se concentre sur le suivi des étudiants pour leur réussite aux concours. C'est cela qui pose problème au gouvernement !

Force Ouvrière réaffirme son attachement à la spécificité des CPGE, dont l'efficacité n'est plus à démontrer, à l'encontre de tout projet visant à les diluer dans les universités autonomes, notamment pour faire des économies sur les coûts de formation.

Force Ouvrière soutiendra l'action de toutes celles et ceux qui s'opposeraient à une réforme qui constituerait une énième tentative de pénaliser l'une des structures les plus performantes du système français d'instruction publique.

Communiqué du 27 novembre 2012